

RÈGLEMENT (CE) N° 250/2006 DE LA COMMISSION**du 13 février 2006****modifiant le règlement (CE) n° 560/2005 du Conseil infligeant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Côte d'Ivoire**

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE) n° 560/2005 du Conseil du 12 avril 2005 infligeant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Côte d'Ivoire ⁽¹⁾, et notamment son article 11, point a),

considérant ce qui suit:

- (1) L'annexe I du règlement (CE) n° 560/2005 énumère les personnes physiques et morales et les entités auxquelles s'applique le gel des fonds et des ressources économiques ordonné par ce règlement.
- (2) Le 7 février 2006, le comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies a arrêté une première liste de trois personnes physiques auxquelles devrait s'appliquer

le gel des fonds et des ressources économiques. L'annexe I doit donc être modifiée en conséquence.

- (3) Pour garantir l'efficacité des mesures prévues par le présent règlement, celui-ci doit entrer en vigueur immédiatement,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (CE) n° 560/2005 est modifiée comme indiqué à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 13 février 2006.

Par la Commission

Eneko LANDÁBURU

Directeur général chargé des relations extérieures

⁽¹⁾ JO L 95 du 14.4.2005, p. 1.

ANNEXE

L'annexe I du règlement (CE) n° 560/2005 du Conseil est modifiée comme suit:

Les personnes physiques suivantes sont ajoutées:

- a) Charles **Blé Goudé**. Date de naissance: 1.1.1972. Nationalité: ivoirienne. Passeport n° PD. AE/088 DH 12.
 - b) Eugène Ngoran Kouadio **Djué**. Date de naissance: 20.12.1969 ou 1.1.1966. Nationalité: ivoirienne.
 - c) Martin Kouakou **Fofie**. Date de naissance: 1.1.1968. Nationalité: ivoirienne.
-